

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-7 DU 8 JANVIER 1997

Portant nomination de Monsieur
Boubacar AROUNA en qualité de
Directeur Général de l'Office
Béninois de Sécurité Sociale (OBSS).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;

SUR Proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Janvier 1997 ,

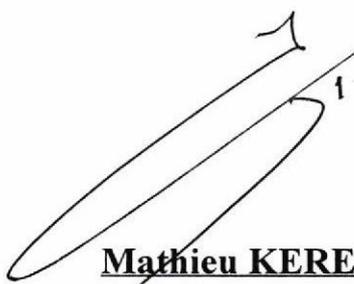
DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Boubacar AROUNA est nommé Directeur Général de l'Office Béninois de Sécurité Sociale (OBSS). .../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

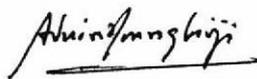
Fait à COTONOU, le 8 JANVIER 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU .-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre de la Fonction Publique, du
Travail et de la Réforme Administrative



Assouma YAKOUBOU.-

Le Ministre des Finances.-



Moïse MENSAH

Ampliations PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MFPTRA 4 MF 4
AUTRES MINISDTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-
FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1.-